

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

\*\*\*\*\*

REGION DU CENTRE

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT  
DU NYONG ET MFOUMOU

\*\*\*\*\*

COMMUNE D'AKONOLINGA

\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

\*\*\*\*\*

CENTER REGIONAL DELEGATION

\*\*\*\*\*

NYONG AND MFOUMOU DIVISION

\*\*\*\*\*

AKONOLINGA COUNCIL

\*\*\*\*\*

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2026 DU 20 FEB 2026  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE AU STADE MUNICIPAL D'AKONOLINGA EN  
PROCEDURE D'URGENCE, DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU,  
REGION DU CENTRE

### 3-OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, Autorité Contractante, lance, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'une tribune au stade municipal d'Akonolinga en procédure d'urgence, dans la commune d'Akonolinga, département du Nyong et Mfoumou, Région du centre

### 2-CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser portent sur :

- ◆ Les travaux préparatoires ;
- ◆ Les terrassements ;
- ◆ Les fondations ;
- ◆ Les maçonneries et élévation ;
- ◆ La charpente - la couverture et le plafond ;
- ◆ Les menuiseries bois et métalliques ;
- ◆ L'électricité ;
- ◆ La peinture ;
- ◆ Construction de l'estrade

3- Délai de mobilisation de l'entreprise pour l'exécution de la commande le délai de mobilisation de l'entreprise prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour entamer la réalisation des travaux, dans le cadre du présent appel d'offres à la suite d'une commande est de Quatre (4mois) par lot mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations de la commande.

### 4- ALLOTISSEMENT

Les travaux sont subdivisés en un (01) lot:

### 5-COUT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de : Trente millions (30 000 000) Francs CFA par lot.

### 6-PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées dans la collectivité, en territoire camerounais et spécialisées dans le domaine du bâtiment et travaux publics.

### 7-FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINSEP au titre de l'Exercice 2026, sur les lignes d'imputations budgétaires N° .....

#### **8- Mode de soumission**

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est *hors ligne*.

#### **9- Cautionnement de soumission**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, établi par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO dont le montant s'élève à d'un montant de six-cents mille (600 000) Francs CFA par lot et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et acquitté à la main, entraînera le rejet pur et simple de l'offres

#### **10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du maître d'ouvrage aux heures ouvrables au secrétariat particulier de la mairie, téléphone, Tél 6 55 52 0714, B.P : 38 Akonolinga.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses

<http://www.marchespublics.cmet> <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP ([www.armp.cm](http://www.armp.cm)) ou sur tout autre moyen

#### **11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

La version physique du dossier peut être obtenu au *service des marches publics ou au secrétariat particulier du Maire*, Tél 6 99 99 99 17, B.P : 38 Akonolinga, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement ou toute autre preuve (prévue par le Maître d'Ouvrage) de versement d'une somme non remboursable de 50 000 Francs CFA *Cinquante mille*, payable à la recette municipale d'Akonolinga contre quittance

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

#### **12. Remise des offres**

*Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.*

*chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie d'Akonolinga, au plus tard le 26/03/2026 à 12Heures et devra porter la mention:*

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N° 08/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2026 DU 20/02/2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE AU STADE MUNICIPAL D'AKONOLINGA EN PROCEDURE D'URGENCE, DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

#### **13-RECEVABILITE DES OFFRES**

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies

postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

#### 14-OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis se fera en un temps dans la Salle des Actes de la Mairie d'Akonolinga le 26/03/2026 à 13 heures précises, par la Commission interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou par une personne de leur choix dûment mandatée.

#### 15-CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

##### 15-1 Critères éliminatoires

- ✦ de l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis;
- ✦ de la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- ✦ des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- ✦ du non-respect des critères essentiels renvoyant au seuil de qualification des offres techniques) ;
- ✦ de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- ✦ de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- ✦ de l'absence de la CDEC ;
- ✦ l'absence de la catégorisation
- ✦ de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;

##### 15.2 Critères essentiels :

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur:

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- 1) Les références de l'Entreprise ;
- 2) L'expérience de la ressource humaine de l'entreprise ;
- 3) Le matériel et les équipements essentiels ;
- 4) La capacité financière de l'Entreprise ;
- 5) Le rapport de visite de site cosignée par le Maître d'Ouvrage et l'entreprise ;
- 6) La méthodologie d'exécution des travaux ;

#### 16. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire dont:

- 1- L'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- L'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 7/10 ;
- 3- L'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO, du sous-détail des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins-disante ;

#### 17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

#### 18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat particulier du Maire ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, ou tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

#### 19. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, ou faits de mauvaises pratiques bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics(MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48,

#### AMPLIATIONS :

- ✓ PREFET/NM ;
- ✓ ARMP (POUR INSERTION AU JDM) ;
- ✓ DDMINMAP/NM ;
- ✓ PDT/CIPM-AKGA ;
- ✓ AFFICHAGE ;
- ✓ CHRONO/ARCHIVES.

Akonolinga, le **20 FEV 2026**



**LE MAIRE**  
(Autorité Contractante)

*P. Georges Akamba Assemé*  
**Diplom Betriebswirt**  
Chevalier de l'Ordre de la Valeur

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
\*\*\*\*\*  
REGION DU CENTRE  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT  
DU NYONG ET MFOUMOU  
\*\*\*\*\*  
COMMUNE D'AKONOLINGA  
\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland  
\*\*\*\*\*  
CENTER REGIONAL DELEGATION  
\*\*\*\*\*  
NYONG AND MFOUMOU DIVISION  
\*\*\*\*\*  
AKONOLINGA COUNCIL  
\*\*\*\*\*

**NOTICE OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 01/ONIT/AC-AKGA/SG/CIPM/2026 OF 2026 FOR THE CONSTRUCTION OF A GRANDSTAND AT THE AKONOLINGA MUNICIPAL STADIUM UNDER EMERGENCY PROCEDURE, IN THE AKONOLINGA COUNCIL, NYONG AND MFOUMOU DIVISION, CENTRE REGION**

### **1. SUBJECT OF THE INVITATION TO TENDER**

The Mayor of Akonolinga Council, the Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to Tender Under emergency procedure for the construction of a grandstand at the Akonolinga municipal stadium, located in the Akonolinga Council, Nyong and Mfoumou Division, Centre Région.

### **2. CONSISTENCY OF WORKS**

The works to be carried out include:

- Preparatory works.
- Earthworks.
- Foundations.
- Masonry and elevation.
- Framework - roofing and ceiling.
- Wood and metal joinery.
- Electricity.
- Painting.

### **3. EXECUTION DEADLINE**

The deadline for the mobilization of the company to start the works following an order is four (04) months per lot. This period starts from the date of notification of the service order to commence the services.

### **4. ALLOTMENT**

The works are subdivided into one (01) lot.

### **5. ESTIMATED COST**

The estimated cost of the works following prior studies is Thirty million (30,000,000) CFA Francs.

### **6. PARTICIPATION AND ORIGIN**

Participation in this Invitation to Tender is open to companies established within the community, in Cameroonian territory, and specialized in the field of building and public works.

### **7. FINANCING**

The works covered by this Invitation to Tender are financed by the Public Investment Budget of MINSEP for the 2026 Fiscal Year, under budget heads N° .....

## **8. SUBMISSION METHOD**

The submission method chosen for this consultation is offline.

## **9. BID BOND**

Each bidder must include in their administrative documents a bid bond, hand-signed, established by a banking institution or financial body authorized by the Minister in charge of Finance. The amount is six hundred thousand (600,000) CFA Francs per lot and must be valid until thirty (30) days beyond the initial date of validity of the offers. The absence of this bond will result in the outright rejection of the offer.

## **10. CONSULTATION OF TENDER FILE**

The physical file can be consulted free of charge during working hours at the Private Secretariat of the Mayor (Tel: 6 55 52 07 14, P.O. Box: 38 Akonolinga). It is also available online via the COLEPS platform (<http://www.marchespublics.cm>) and the ARMP website ([www.arpmp.cm](http://www.arpmp.cm)).

## **11. ACQUISITION OF TENDER FILE**

The physical version can be obtained from the Public Contracts Service or the Mayor's Private Secretariat upon publication of this notice, against payment of a non-refundable sum of 50,000 CFA Francs, payable at the Akonolinga Municipal Treasury.

## **12. SUBMISSION OF OFFERS**

Each offer, written in French or English, in seven (07) copies (one original and six copies), must reach the Akonolinga Council no later than 26/03/2026 at 12 Heures in a sealed envelope marked:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER UNDER EMERGENCY PROCEDURE N° 02/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2026 OF..... FOR THE CONSTRUCTION OF A GRANDSTAND AT THE AKONOLINGA MUNICIPAL STADIUM.. "

To be opened only during the evaluation session"

## **13. ADMISSIBILITY OF OFFERS**

Administrative documents (including the bid bond) must be produced as originals or certified copies and must be less than three (03) months old at the time of deposit. Any incomplete or non-compliant offer will be declared inadmissible.

## **14. OPENING OF BIDS**

The opening of bids will take place in a single session at the Akonolinga Council Hall on 26/03/2026 at 1:00 PM prompt, in the presence of the bidders or their representatives.

## **15. EVALUATION CRITERIA**

### **15.1 Eliminary Criteria**

- Absence of bid bond at the opening.
- Non-production of a compliant administrative document within 48 hours.
- False declarations or falsified documents.

- Non-compliance with essential technical criteria.
- Absence of an honor declaration regarding non-abandonment of sites in the last 3 years.
- Absence of a quantified unit price in the financial offer.
- Lack of minimum equipment (concrete mixer).
- Absence of a dated and signed integrity charter.
- Absence of Categorisation
- Absence of CDEC

## 15.2 Essential Criteria

- Company references.
- Human resource experience.
- Essential equipment and tools.
- Financial capacity.
- Site visit report co-signed by the Contracting Authority.
- Work execution methodology.

## 16. AWARD

The jobbing order will be awarded to the bidder with a compliant administrative offer, a technical score of at least 7/10, and the lowest-priced compliant financial offer.

## 17. VALIDITY OF OFFERS

Bidders remain committed to their offers for 90 days from the deadline for submission.

## 18. FURTHER INFORMATION

Additional information can be obtained from the Mayor's Private Secretariat or online via the COLEPS platform. Akonolinga, on THE MAYOR (Contracting Authority

### AMPLIFICATIONS:

- 1 PREFET/NM;
- 1 ARMP (FOR INSERTION IN JDM);
- 1 DDMINMAP/NM;
- 1 PDT/CIPM-AKGA;
- 1 DISPLAY;
- 1 CHRONOGRAPH/ARCHIVES.

